

COMMUNE DE MARIGNAC

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU
06/03/2026

Affiché le : 09/03/2026

L'an deux mille vingt-six, le six mars, à quatorze heures, le conseil municipal s'est réuni, sous la présidence de monsieur André CAMPAGNE, maire, en session ordinaire dans la salle du conseil municipal, en mairie de Marignac, sur la convocation qui lui a été adressée par monsieur le maire, le 02 mars deux mille vingt-six conformément aux articles L.2121-10 et L.2121-11 du code général des collectivités territoriales.

Monsieur le maire procède à l'appel des membres du conseil municipal.

Etaient présents :

M. CAMPAGNE Maire, A. MERY, M. DORE, Adjoints ;

C. ALRAN, L. COMET, S. COUMES, F. SERE, Conseillers Municipaux

Excusés : H. SECAIL

Absents : M.P CERCIAT, Y. BERKOUK

Procurations : H. SECAIL à A. MERY

Secrétaire de séance : F. SERE

Il est procédé à l'examen des points inscrits à l'ordre du jour.

FINANCE

1 – Vote du CFU 2025

Rapporter : M. André CAMPAGNE, Maire

Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT) ;

Vu l'avis de la commission des Finances ;

Vu le rapport de présentation du Compte Financier Unique pour l'année 2025 de la Ville de MARIGNAC ;

Vu le Compte Financier Unique 2025 de la Ville de MARIGNAC ;

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques et des taux des contributions et produits afférents ;

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU ;

Considérant que de ce document comptable se dégagent les résultats suivants :

		Investissement	Fonctionnement	Total Cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	255 751,62 €	685 263,98 €	941 015,60 €
	Recettes réalisées	157 767,19 €	711 860,84 €	869 628,03 €
	Reste à réaliser	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	210 362,74 €	755 146,96 €	965 509,70 €
	Dépenses réalisées	138 305,30 €	708 349,32 €	846 654,62 €
	Restes à réaliser	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations 2025	19 461,89 €	3 511,52 €	22 973,41 €
Résultats antérieurs reportés	Résultat 2024 reporté	-45 388,88 €	69 882,98 €	24 494,10 €
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent/Déficit 2025	-25 926,99 €	73 394,50 €	47 467,51 €
Différences entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)		0,00 €	0,00 €
Résultats cumulé	Excédent/Déficit 2025	-25 926,99 €	73 394,50 €	47 467,51 €

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL,

A la majorité des suffrages exprimés, Monsieur le maire n'ayant pas pris part au vote,

1° Donne acte de la présentation faite du compte financier unique lequel peut se résumer comme indiqué ci-dessus ;

2° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

3° Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

4° APPROUVE le Compte Financier Unique 2025 de la Ville de MARGNAC ;

5° DONNE pouvoir à M le Maire pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

2 – Affectation du résultat 2025

Rapporter : M. André CAMPAGNE, Maire

Résultat de fonctionnement		
<u>A Résultat de l'exercice</u>		3 511,52 €
précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)		
<u>B Résultats antérieurs reportés</u>		69 882,98 €
ligne 002 du compte financier unique, précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)		
C Résultat à affecter		73 394,50 €
A+B (hors restes à réaliser)		
(Si négatif, report du déficit ligne 002 ci-dessous		
<hr/>		
<u>D Solde d'exécution d'investissement</u>		-25 926,99 €
<hr/>		
<u>E Solde des restes à réaliser d'investissement (4)</u>		0,00 €
<hr/>		
Besoin de financement F	D+E	-25 926,99 €
<hr/>		
AFFECTATION = C	G+H	73 394,50 €
1) Affectation en réserve R 1068 en investissement		25 926,99 €
G= au minimum, couverture du besoin de financement F		
<hr/>		
2) H Report en fonctionnement R 002 (2)		47 467,51 €
<hr/>		
DEFICIT REPORTE D 002 (5)		0,00 €

L'affectation du résultat est approuvée à l'unanimité des membres présents.

QUESTIONS DIVERSES

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 14 h 45.



Le Maire,
A. Campagne